



- ⇒ **Pour qui ?** Pour les apprenants concernés par l'orientation ou qui souhaitent se réorienter.
- ⇒ **Quels objectifs ?** Les mini stages d'immersion visent à permettre aux collégiens de 3^{ème} qui envisagent une formation dispensée par le lycée professionnel « Les Buissonnets » de conforter et motiver leur choix d'orientation.
- ⇒ **Ce mini stage est un des éléments de détermination du projet du jeune.**
- ⇒ **Quelle période et quelle durée ?** Il se déroule sur une demi-journée après chacune **des quatre « Portes Ouvertes » dès le 11 décembre, le 4 mars, le 5 mars et le 6 mai 2022.**
- ⇒ **Quelle procédure ?** Une date est proposée (demi-journée) à la famille lors de l'entretien de préinscription avec la Direction. Une fois la date validée et le document signé par la Direction et par la famille, le protocole est envoyé par mail à l'établissement actuel pour validation.

Chaque partie devra avoir une copie de ce protocole validé.

STAGIAIRE

Nom / prénom :

Sexe :

Date de naissance :

Classe actuelle :

 Services Aux Personnes (CAP – BAC PRO)

Date du mini-stage le :

- Mardi 8 Mars de 9h10 à 12h10
- Jeudi 10 Mars de 13h30 à 17h
- Mardi 22 Mars de 9h10 à 12h10
- Jeudi 24 Mars de 13h30 à 17h
- Mardi 26 Avril de 9h10 à 12h10
- Jeudi 28 Avril de 9h10 à 12h10

 Vente - Commerce (CAP – BAC PRO)

Date du mini-stage le :

- Lundi 7 Mars de 9h10 à 12h10
- Lundi 21 Mars de 9h10 à 12h10
- Lundi 4 Avril de 9h10 à 12h10

ETABLISSEMENT D'ORIGINE

Nom de l'établissement :

Adresse mail (obligatoire) :

LYCEE D'ACCUEIL

LYCEE PROFESSIONNEL « LES BUISSONNETS »

7 boulevard Daviers / 49100 – ANGERS

Tél. : 02.41.24.19.70

E-mail : inscription.lycee@lesbuissonnets.cneap.fr

www.lesbuissonnets.org

DEVOIRS DU STAGIAIRE :

Pendant son séjour dans l'établissement, l'élève stagiaire demeure sous statut scolaire. Il reste sous l'autorité et la responsabilité du chef de l'établissement scolaire où il est inscrit. Il est soumis au règlement intérieur en vigueur du lycée « Les Buissonnets » notamment en matière de sécurité, d'horaires et de discipline. Pour tout incident ou accident, le chef d'établissement du lycée prend contact avec le directeur pour fixer la conduite à tenir. Le stagiaire devra prévoir du matériel pour prendre des notes ; tout matériel spécifique sera précisé lors du contact avec « Les Buissonnets ».

Signatures

Le

Le

Le

Le

Les parents du stagiaire

Le stagiaire

Pour le collège/lycée

Pour le lycée

